

Quantã;namo suprãame, par Eitay Mack

Description



Biographie de lâ??Agence MÃ©dia Palestine :

Lâ??auteur de cet article sã??appelle Eitay Mack. Câ??est un avocat israÃ©lien et activiste pour les droits humains. Il est basÃ© entre Oslo et JÃ©rusalem, et a spÃ©cialisÃ© son activitÃ© professionnelle sur la dÃ©fense des Palestiniens victimes des forces de sÃ©curitÃ© israÃ©lienne en Cisjordanie occupÃ©e notamment. Il a menÃ© diffÃ©rentes procÃ©dures judiciaires dã??ampleur en IsraÃ©l, sur la formation de policiers indiens servant au Cachemire ou encore sur les tirs israÃ©liens sur des manifestants dans la bande de Gaza par exemple, qui nã??ont malheureusement jamais abouti.

Par Eitay Mack, le 23 aoÃ»t 2025.

La Cour suprãame (Bagatz) autorise lâ??Ã©tablissement dã??un systÃ©me carcÃ©ral hors-la-loi, mais le prÃ©sident Amit pense que le problÃ©me vient de la communication. Il ne comprend pas que les prisonniers sÃ©curitaires ne sont quã??un projet pilote.



Le juge de la Cour suprême Yitzhak Amit (photo : Yonatan Sindel)

Haaretz a révélé que lors d'une audience confidentielle devant la Cour suprême israélienne (Bagatz), concernant le refus de l'État d'autoriser les visites du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) auprès des prisonniers de sécurité (le 18 août), le président de la Cour, Yitzhak Amit, a déclaré : « Actuellement, ce qui circule dans le monde, c'est que les prisons en Israël sont comme Guantanamo [?!] Ce qui est publié à l'international, c'est qu'il y a de la famine, que des dizaines de prisonniers meurent. Et vous nous placez, nous la Cour, en première ligne, sur le devant de la scène. »

Par cette déclaration, le juge Amit rejoint ceux qui prétendent que le problème dans la guerre à Gaza n'est pas la conduite cruelle et illégale de l'État d'Israël, mais la mauvaise communication autour de cette guerre. Cependant, tout comme à Gaza, il s'agit de décisions politiques du Premier ministre et de son cabinet. Il n'est pas possible de rejeter toute la responsabilité sur des milliers de soldats sur le terrain. Il en va de même concernant le traitement des prisonniers dits « sécuritaires », qui relève de décisions officielles du ministre de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, avec l'aval de la conseillère juridique du gouvernement

et de la Cour suprême.

Un régime d'emprisonnement sévèrement restreint

Dans une lettre datée du 14 août, David Bavli, conseiller du ministre Ben Gvir, a détaillé une série de mesures prises par le ministre dans le cadre de la guerre pour *réduire les conditions de détention des terroristes au strict minimum*, afin de *renforcer le contrôle au sein des prisons face aux prisonniers sécuritaires*.

Parmi les mesures : suppression des ventilateurs publics, établissement d'un menu alimentaire minimal, interdiction d'achat dans les cantines, interdiction de cuisiner soi-même.

Bavli reconnaît dans sa lettre l'existence d'autres mesures non détaillées. Le ministre de la Sécurité nationale a confirmé qu'il existe une directive secrète du ministre visant à durcir les conditions, dont la divulgation nuirait aux relations étrangères d'Israël.

Isolement et conditions de détention dégradantes

Suite à une demande d'accès à l'information, il a été révélé qu'il y a eu une augmentation spectaculaire du nombre de prisonniers placés à l'isolement à titre de punition depuis l'entrée en fonction du ministre Ben Gvir :

- En 2022 (avant sa nomination) : seuls 3,5 % des prisonniers étaient concernés.
- En 2023 (première année de son mandat) : ce taux est monté à 18 %.
- En 2024 : il atteint 37 %.

Dans un contexte de surpopulation extrême, de punitions physiques fréquentes, de restrictions alimentaires et médicales sévères, et même de suppression des ventilateurs, il n'est pas surprenant que les prisons israéliennes soient régulièrement le théâtre d'épidémies, de maladies infectieuses, de décès de détenus dans des circonstances mystérieuses ou de dommages physiques irréversibles.

Absence de transparence, exclusion des observateurs

La Cour suprême autorise l'interdiction faite aux journalistes étrangers d'entrer dans la bande de Gaza, ce qui permet au gouvernement Netanyahu de prétendre que les journalistes gazaouis, militants du Hamas, ne sont pas fiables.

Dans les prisons israéliennes, aucun représentant de la Croix-Rouge n'a été autorisé à effectuer de visite depuis 22 mois de guerre. Cela permet à Israël de discréditer les plaintes des prisonniers, les rapports des ONG israéliennes ou même les pétitions déposées devant la Cour suprême en les qualifiant de politiques et peu fiables.

Justice défaillante

En pratique, le traitement des prisonniers de sécurité est devenu une zone d'exception juridique. La conseillère juridique du gouvernement refuse d'intervenir face aux décisions du ministre Ben Gvir, et les juges de la Cour suprême rejettent ou retardent les requêtes déposées par les familles de prisonniers ou les ONG de défense des droits humains.

Selon *Haaretz*, la juge Daphna Barak-Erez a déclaré lors de cette même audience confidentielle : *« Les familles de terroristes à Gaza ne savent même pas qu'ils sont détenus ici, ce sont des prisonniers X. Certes, ils ont commis des actes odieux, mais ne savent pas qu'ils sont en prison en Israël ? [à?] Même dans les périodes les plus difficiles, cela ne s'est jamais produit. L'habituel habeas corpus impose de fournir des informations, cela a toujours été respecté. Et là, soudainement, zéro information. »*

Mais cette question, la juge aurait dû se la poser elle-même et ses collègues. Depuis le début de la guerre, la Cour suprême fait traîner les dossiers, complique les procédures et rejette les pétitions. Le professeur Barak Medina avait déjà, en novembre 2023, critiqué dans *Haaretz* le rejet d'une pétition sur ce sujet, avec des frais imposés aux requérants.

Un pouvoir judiciaire affaibli

Toujours selon *Haaretz*, la juge Barak-Erez a demandé aux représentants de l'État : *« Êtes-vous un État si faible que vous ne pouvez pas gérer la présence d'un seul représentant de la Croix-Rouge, venu des États-Unis ? »*

Encore une fois, cette question devrait être posée elle-même et ses collègues juges : comment la Cour suprême est-elle devenue une institution si faible, incapable, pendant 22 mois, de suivre les pas de ses prédécesseurs sur des questions fondamentales de droits humains et de dignité des détenus ?

Historiquement, la Cour suprême a toujours servi de tampon légitimant les détentions administratives, laissant une marge importante à la torture et à un traitement anormal des prisonniers de sécurité. Mais beaucoup d'anciens juges n'auraient jamais toléré une politique généralisée de famine, ni fermé les yeux sur des épidémies récurrentes ou la multiplication des prisonniers X.

Climat politique détestable

Suite à l'article de *Haaretz*, le porte-parole des tribunaux a précisé que la discussion portait *« sur tous les prisonniers sécuritaires, et pas seulement les membres des unités Nukhba (Hamas) »*. Cela montre que plus que leur attachement à l'État de droit ou aux droits humains, les juges craignent la machine d'information qui les attaque, les accusant sur les réseaux sociaux et les plateformes de propagande d'être des soutiens du terrorisme, voire des responsables de l'attaque du Hamas le 7 octobre.

Mais même si les juges cherchent à se protéger, ils doivent changer leur posture laxiste. Ils feraient bien de se souvenir que le Premier ministre Netanyahu, ses ministres et des députés de la

coalition accusent régulièrement leurs opposants politiques, manifestants ou ONG de gauche d'être des terroristes ou des complices. Par exemple, le 24 juillet 2025, le vice-ministre au cabinet du Premier ministre, Almog Cohen, a demandé au ministre de la Défense et au chef du Shin Bet de déclarer l'organisation "Frères d'Armes" comme organisation terroriste.

Conclusion : un avertissement général

Face à la rapidité avec laquelle le régime israélien bascule vers l'autoritarisme, les juges, tout comme les citoyens israéliens qui acceptent aujourd'hui qu'un système carcéral hors-la-loi soit mis en place sous prétexte que les détenus sont Palestiniens, risquent demain d'en être eux-mêmes les victimes.

Les prisonniers sécuritaires ne sont qu'un test, un projet pilote.

Source : <https://www.the7eye.org.il/560823>

Relu par RM pour l'Agence Média Palestine.

date créée

2025/08/28